
Procès-verbal de la cent vingt-neuvième session du Comité de l'évaluation

Cote du document: EC/129

Date: 17 juillet 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Indran A. Naidoo

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org

Carola Mariana Alvarez

Directrice générale

Bureau de l'efficacité du développement

courriel: c.alvarez@ifad.org

Procès-verbal de la cent vingt-neuvième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal, approuvé par le Comité de l'évaluation, rend compte des délibérations de cet organe à sa cent vingt-neuvième session, qui s'est déroulée à la fois en présentiel et en ligne le 10 juin 2025; il est communiqué au Conseil d'administration pour information.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

2. Ont participé à la session les membres du Comité représentant l'Égypte, la Finlande, la France, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigéria (présidence), le Royaume des Pays-Bas et la Suisse. Étaient également présents, à titre d'observateurs, les représentants de l'Algérie, de l'Allemagne, du Brésil, de la Chine et des États-Unis d'Amérique. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), la Directrice adjointe d'IOE, la Directrice générale du Bureau de l'efficacité du développement, la Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du FIDA.
3. Angkhansada Mouangkham, Directeur général adjoint du Département du financement externe du Ministère des finances de la République démocratique populaire lao, a également assisté à la session pour communiquer le point de vue du Gouvernement lao sur l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour la République démocratique populaire lao.
4. Mina Rizk, Premier Secrétaire et Représentant permanent suppléant de la République arabe d'Égypte auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, a fait des observations concernant l'ESPP pour la République arabe d'Égypte.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (EC 2025/129/W.P.1)

5. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EC 2025/129/W.P.1, auquel a été ajouté, au titre des questions diverses, un point relatif aux informations actualisées d'IOE sur le prochain examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA.

Point 3 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République démocratique populaire lao (EC 2025/129/W.P.2 + Add.1)

Messages clés:

- L'absence de bureau de pays en République démocratique populaire lao a donné lieu à des débats constructifs sur la manière dont le FIDA pouvait préserver sa présence sur le terrain et son influence, sachant que cette absence pesait sur la contribution à l'élaboration des politiques et sur la participation aux mécanismes de coordination.
- Conscients que les partenariats stratégiques contribuaient de manière cruciale à amplifier l'impact des projets, comme en témoigne la bonne collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), les membres ont appelé à consolider les partenariats avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dans un souci de coopération Sud-Sud et triangulaire, et à intensifier dans le même temps la coopération avec d'autres partenaires afin de remédier aux insuffisances en matière d'efficience et de durabilité.

6. Le Comité de l'évaluation a accueilli avec satisfaction l'ESPP pour la République démocratique populaire lao concernant la période 2011-2023, telle qu'elle figurait dans le document EC 2025/129/W.P.2, ainsi que l'accord conclusif signé entre le FIDA et le Gouvernement lao, contenu dans l'additif audit document, la réponse de la direction et l'intervention du représentant du Gouvernement.
7. Les membres se sont largement félicités de l'alignement des activités du FIDA sur les priorités nationales, notamment en ce qui concernait l'accent mis sur les communautés des hautes terres et l'agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels. Le Comité a souligné l'importance que revêtaient les partenariats stratégiques pour ce qui était d'accroître la portée et l'impact des programmes, saluant la collaboration positive engagée avec le PAM, et a posé des questions sur la possibilité d'en faire encore davantage. Il a été souligné à quel point il importait de développer une collaboration plus étroite avec d'autres partenaires de développement, dont la Banque asiatique de développement (BAsD), les partenaires bilatéraux et l'Union européenne, dans la mesure où cela permettait également de traiter les insuffisances en matière d'efficience et de durabilité. Les difficultés qui empêchent de cibler efficacement les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables, de même que la faible prise en compte de la résilience climatique lors de la conception des infrastructures, sont apparues comme des axes à exploiter pour renforcer le positionnement stratégique et l'impact du FIDA.
8. La fermeture du bureau de pays du FIDA établi en République démocratique populaire lao et son impact sur la capacité du Fonds à prendre part aux concertations sur les politiques et à assurer la coordination dans le pays sont souvent revenus dans les débats. Les membres ont exhorté la direction à exploiter toutes les possibilités de synergie entre les opérations de don et les opérations de prêt du FIDA, et à incorporer des activités axées sur la coopération Sud-Sud et triangulaire au sein des projets, notamment par le truchement de l'ASEAN. Enfin, les membres ont demandé des dispositifs de mesure des résultats renforcés par la collecte de données et le suivi, ce qui permettrait de prendre rapidement les mesures correctives voulues et de mieux respecter le principe de la reddition de comptes.
9. En ce qui concerne la présence dans le pays, IOE a noté que le bureau multipays du Mékong, établi à Hanoï, avait élaboré plusieurs supports de connaissances, notamment sur la nutrition. Toutefois, même si le pays n'était jamais resté sans administrateurs ou coordonnateurs de programme de pays, la participation aux groupes de travail des Nations Unies ou à ceux d'institutions financières internationales n'était pas toujours sans obstacles. S'agissant des partenariats, IOE a indiqué que la collaboration poursuivie avec le PAM, qui portait avant tout sur la nutrition, soulevait des questions au sujet de la viabilité et du rendement économiques, tandis que le travail mené aux côtés de la BAsD, axé sur les filières, pâtissait de difficultés en matière de ciblage. Ces constatations sont venues confirmer la nécessité d'améliorer la cohérence et de procéder aux arbitrages requis.
10. La direction a présenté sa stratégie visant à maintenir la présence dans les pays à un coût raisonnable, en s'appuyant sur le renforcement des pôles régionaux, en particulier à Bangkok, où le personnel technique et le personnel opérationnel disposaient des moyens nécessaires pour accompagner plusieurs pays, notamment la République démocratique populaire lao. Les principales interventions retenues pour renforcer l'appui apporté par le FIDA étaient notamment la nomination d'un coordonnateur de programme de pays désigné, la rétention des talents locaux, et le réajustement de la matrice des effectifs. Il était entendu que l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes n'allaien pas sans une présence dans le pays; l'essentiel n'était donc pas de savoir si le FIDA avait besoin d'un bureau de pays, mais de déterminer si le Fonds pouvait se le permettre – compte tenu notamment du resserrement des contraintes budgétaires.

11. Concernant le rapport entre portée et impact, la direction a insisté sur l'importance de l'équilibre entre le coût par bénéficiaire et l'ampleur de l'impact généré, et constaté qu'un moindre nombre de bénéficiaires avait parfois donné des résultats plus utiles et plus durables. La direction a également appelé l'attention sur plusieurs initiatives en cours visant à renforcer les partenariats, notamment avec le PAM – projet Agriculture pour la nutrition et Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire – et avec la BAsD – développement des infrastructures et filières inclusives. On constatait un effort d'amélioration du ciblage, de transposition à plus grande échelle des bonnes innovations issues des activités financées par des dons, et de renforcement de la mesure des résultats. Ces initiatives serviraient de base à l'élaboration du prochain programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et à la conception des projets au cours de la période couverte par la Treizième reconstitution des ressources du FIDA, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité, l'efficience et la reddition de comptes dans le cadre des futures interventions.

Point 4 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République arabe d'Égypte (EC 2025/129/W.P.3)

Messages clés:

- Les membres ont accueilli avec satisfaction l'intégration dans le nouveau COSOP des enseignements tirés de l'expérience et attendaient donc avec intérêt l'amélioration des performances pour ce qui était des activités hors prêts, de la gestion des savoirs, de la participation à l'élaboration des politiques et de l'élaboration d'analyses approfondies concernant le marché et les services financiers.
- Il a été souligné que l'établissement d'une collaboration étroite avec le Gouvernement, les donateurs, les organismes ayant leur siège à Rome, le secteur privé et les institutions internationales était essentiel pour faciliter le passage à l'échelle et l'optimisation de l'impact en matière de développement, la coopération Sud-Sud et triangulaire étant une possibilité à exploiter.
- Les membres ont insisté sur la nécessité d'appliquer des approches de ciblage précises fondées sur les données pour atteindre plus efficacement les femmes, les jeunes, les populations sans terre et les groupes les plus marginalisés.

12. Le Comité de l'évaluation a accueilli avec satisfaction l'ESPP pour la République arabe d'Égypte concernant la période 2017-2023, telle qu'elle figurait dans le document EC 2025/129/W.P.3, ainsi que la réponse de la direction et l'intervention du représentant de l'État concerné.
13. Le Comité a accueilli avec satisfaction cette évaluation exhaustive, qui rendait fidèlement compte du travail accompli par le FIDA en Égypte dans un contexte constamment marqué par les défis externes et les difficultés budgétaires. Les membres ont salué la forte cohérence stratégique entre l'action du FIDA et les priorités de l'Égypte en matière de développement rural, notamment pour ce qui était de remédier aux problèmes de pénurie d'eau, du paysannat sans terre et du chômage. Cela étant, plusieurs membres ont relevé les notes en demi-teinte obtenues, en particulier pour ce qui était des activités hors prêts comme la gestion des savoirs, l'établissement de partenariats et la participation à l'élaboration des politiques.
14. Les membres ont rappelé qu'il fallait renforcer la collaboration – non seulement entre le FIDA et le Gouvernement, mais également avec d'autres donateurs, les organismes ayant leur siège à Rome, le secteur privé et les institutions internationales – afin de maximiser l'impact en matière de développement. En

outre, les membres ont encouragé le FIDA à mettre à profit de manière plus explicite les enseignements tirés en vue d'éclairer la conception de futurs projets, d'améliorer les interventions sur les filières en exploitant des données fiables d'analyse de marché, d'affiner le ciblage fondé sur des données factuelles et de transposer à plus grande échelle les innovations réussies de manière plus systématique. Dans cette perspective, il a été reconnu que le prochain COSOP offrirait une occasion privilégiée d'appliquer ces propositions.

15. IOE s'est dit satisfait du fait que l'ensemble des recommandations formulées avaient été acceptées, estimant qu'il s'agissait là d'une base solide permettant de renforcer, à l'avenir, l'efficacité du COSOP. Le Bureau a noté que le FIDA avait formulé des objectifs ambitieux pour ce qui était de la coordination des bailleurs de fonds, mais que les conversations avec les partenaires faisaient apparaître un grand décalage entre ces aspirations et leur exécution pratique. Ce décalage était principalement imputable aux contraintes de ressources dans la petite équipe du FIDA en Égypte et aux capacités de participation limitées des partenaires. Néanmoins, le leadership solide du FIDA dans le cadre de l'Initiative sur le lien entre l'eau, l'alimentation et l'énergie [Nexus for Water, Food and Energy (NWFE)] témoignait de la confiance soutenue que le Gouvernement accordait à l'institution.
16. La direction a reconnu les difficultés institutionnelles systémiques au sein du FIDA concernant la gestion des savoirs, la participation à l'élaboration des politiques et l'affectation des ressources, et elle a souligné la nécessité de proposer une solution structurelle qui permette de garantir la continuité de l'appui apporté aux initiatives hors prêts dans l'ensemble des pays. Réaffirmant son engagement en faveur des recommandations issues de l'ESPP, la direction a en outre pris acte de ce que le difficile environnement opérationnel de ces dernières années avait interféré avec l'efficacité des opérations et donc entravé la concertation sur les politiques et l'accès aux financements. Le futur COSOP donnerait la priorité à la participation à l'élaboration des politiques dans de grands domaines comme la finance rurale, la gestion des ressources naturelles, l'accès aux marchés et le développement de filières à vocation commerciale. Il adopterait également une approche plus stratégique en matière de transposition à plus grande échelle qui consisterait à tirer parti des partenariats établis avec des institutions comme l'Agence allemande de coopération internationale pour démultiplier l'impact. Les partenariats actuels avec le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres entités seraient également resserrés, tandis que la possibilité de nouer des partenariats – avec la Direction suisse du développement et de la coopération au profit de l'initiative NWFE, et avec le Royaume des Pays-Bas et la FAO pour ce qui est de la récupération de l'eau et de la gestion des bassins versants – serait mise à l'étude.

Point 5 de l'ordre du jour: Évaluation thématique de l'appui du FIDA à la nutrition (EC 2025/129/W.P.4 + Add.1)

Messages clés:

- Les membres ont exprimé leur ferme appui à l'évaluation et ont noté son utilité pour éclairer le prochain Plan d'action pour la nutrition. Ils ont souligné qu'il importait d'adopter une approche globale des systèmes alimentaires, associant un éventail de ministères et de partenaires; de consolider les acquis; de maintenir l'accent sur le rôle spécifique joué par le FIDA et sur la valeur ajoutée qu'il apportait dans l'action en faveur de la diversité alimentaire.
- Il a été clairement préconisé d'adapter les stratégies nutritionnelles aux besoins spécifiques des femmes et des filles, des jeunes, des personnes en situation de handicap, des communautés autochtones et des groupes les plus vulnérables, de sorte que ces stratégies se fondent sur des données factuelles, soient adaptées aux contextes et soient conformes aux priorités de développement de portée plus générale.
- Les membres ont insisté sur la nécessité de renforcer les capacités internes du FIDA, d'améliorer la collaboration avec des partenaires comme la FAO, le PAM, le secteur privé et l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (AMAN) et d'effectuer un meilleur suivi par la ventilation des données.
- Il a été reconnu que les programmes d'alimentation scolaire favorisaient le rapprochement entre les petits exploitants agricoles et les marchés institutionnels. Par ailleurs, l'intégration d'éléments axés sur l'évolution des comportements au niveau des ménages a été jugée essentielle pour produire un impact durable et concret.

17. Les membres ont accueilli avec satisfaction l'évaluation thématique de l'appui du FIDA à la nutrition, estimant qu'il s'agissait là d'une initiative opportune et stratégique eu égard, en particulier, à l'élaboration du prochain Plan d'action pour la nutrition. Ils se sont déclarés satisfaits que l'action du FIDA soit alignée sur les priorités mondiales en matière de nutrition, soulignant en outre à quel point il était impératif d'apporter un soutien ciblé aux populations vulnérables, aux femmes et aux filles, aux jeunes, aux personnes en situation de handicap et aux communautés autochtones. Compte tenu de la nature transversale de la nutrition – qui recouvrait notamment les domaines de l'agriculture, de la santé et de l'éducation –, un consensus clair s'est dégagé en faveur de l'adoption d'une approche globale des systèmes alimentaires permettant de favoriser la diversité alimentaire et d'obtenir des résultats plus durables en matière nutritionnelle.
18. Les membres ont exprimé leur adhésion au renforcement des capacités internes, à l'établissement de partenariats stratégiques avec des organismes comme la FAO, le PAM et l'AMAN, ainsi qu'à la consolidation des systèmes de partage des connaissances afin de favoriser la collaboration avec les acteurs du secteur privé. Le Comité a mis en avant les possibilités offertes par les programmes d'alimentation scolaire, à savoir que ceux-ci permettaient de jeter des passerelles entre les petits exploitants agricoles et les marchés institutionnels et, ainsi, de contribuer à une croissance inclusive. Par ailleurs, il a souligné qu'il importait de renforcer les mécanismes de suivi en utilisant des données ventilées.
19. La collaboration intersectorielle, notamment dans le cadre de l'élaboration des COSOP, a été considérée comme un levier essentiel dans la mesure où elle facilitait la collecte des données et la conception de stratégies nutritionnelles efficaces, adaptées aux contextes et propices à l'équité. Dans l'ensemble, les membres ont exprimé leur franc soutien à l'intégration des enjeux nutritionnels dans les

investissements existants et ont fait ressortir qu'il était important que les interventions soient fondées sur des données factuelles et alignées sur les objectifs de développement plus larges.

20. Il a été noté que la réunion du Groupe des amis sur la sécurité alimentaire et la nutrition, prévue le 19 juin, offrirait une occasion précieuse de tenir des échanges anticipés sur le prochain Plan d'action pour la nutrition du FIDA.
21. La direction a accueilli favorablement les observations formulées par le Comité et précisé que les points essentiels seraient examinés plus avant dans le Plan d'action pour la nutrition. Elle a mis en avant deux principaux points d'ancrage à exploiter pour les programmes d'alimentation scolaire: d'une part, des interventions directes comme la création de jardins scolaires et, d'autre part, la mise en relation des petits producteurs avec les programmes nationaux de passation des marchés publics, afin d'amplifier l'impact. En ce qui concerne la coordination avec les parties prenantes, il a été noté que le FIDA apportait un soutien actif à la coordination des groupes interministériels et que le Fonds tirait parti des partenariats établis avec des organismes comme l'AMAN et le Mouvement pour le renforcement de la nutrition.
22. La direction a souligné à quel point il importait de tenir compte des besoins spécifiques des jeunes, des peuples autochtones et des personnes en situation de handicap. Elle a également mis en avant l'intérêt que revêtaient les formations nutritionnelles organisées au niveau des ménages, sans méconnaître l'existence de certaines contraintes matérielles, comme la charge de travail pesant sur les femmes. En outre, elle a souligné qu'il fallait intégrer des interventions ciblées en matière d'évolution des comportements, afin que des améliorations durables puissent être apportées aux régimes alimentaires au sein des ménages.

Point 6 de l'ordre du jour: Dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2026 (EC 2025/129/W.P.5)

23. Plusieurs membres ont proposé de renvoyer la cent trente-quatrième session du Comité de l'évaluation à une date ultérieure en septembre, étant donné que cette session devait se tenir peu de temps après les vacances. En outre, la documentation devait être publiée bien avant le début de la session, gage d'une bonne préparation.
24. La Secrétaire du FIDA a précisé que les dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2026 avaient été arrêtées en étroite concertation avec les collègues des organismes ayant leur siège à Rome chargés de gérer le calendrier des réunions desdits organismes, ceci afin qu'elles concordent avec les sessions correspondantes du Conseil d'administration. Le Bureau de la Secrétaire examinerait la possibilité d'organiser la cent trente-quatrième session à une autre date, en tenant compte des éventuels effets en cascade qui seraient susceptibles de rejouer sur d'autres réunions déjà programmées.
25. Le Comité a approuvé les dates proposées pour ses sessions de 2026, telles qu'elles figuraient dans le document EC 2025/129/W.P.5, à savoir:

- Cent trente-deuxième session Mercredi 18 mars 2026
- Cent trente-troisième session Jeudi 18 juin 2026
- Cent trente-quatrième session Vendredi 4 septembre 2026
- Cent trente-cinquième session Mercredi 21 octobre 2026

Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses – Informations actualisées du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le prochain examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA

26. Le Directeur d'IOE a annoncé au Comité la nomination de trois membres du groupe chargé du prochain examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA. Le groupe serait présidé par Véronique Salze-Lozac'h, Évaluatrice en chef à

la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, et se composerait des membres suivants: Geeta Batra, Directrice du Bureau indépendant d'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial; et Jörg Faust, Directeur de l'Institut allemand pour l'évaluation de la coopération au développement et Président du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Il a également été noté que l'examen externe par les pairs serait tout particulièrement attentif à l'autoévaluation, celle-ci étant incorporée dans la Politique révisée de l'évaluation. Le document d'orientation serait présenté à la cent trente et unième session du Comité de l'évaluation, en novembre 2025.

27. La direction a exprimé son plein appui à cette initiative et s'est réjouie à la perspective de formuler des observations sur le document d'orientation et de collaborer étroitement avec le groupe chargé de l'examen externe en vue de mieux comprendre les synergies entre l'évaluation indépendante et l'autoévaluation.

Clôture de la session

28. Il a été rappelé au Comité que le Bureau de la Secrétaire ferait circuler pour approbation le projet de procès-verbal de la session, comprenant les messages clés indiqués par les membres du Comité. La version définitive du procès-verbal serait transmise au Conseil d'administration à titre d'information à sa cent quarante-cinquième session.